

ANNEE 2018

Délibération n°

20180005

SEANCE PUBLIQUE DU 9 FEVRIER 2018

Date de convocation : 5 février 2018

Date d'affichage : 13 février 2018

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	:	14
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	17

Vote : 17
Pour : 17 (dont 3 pouvoirs)
Contre : 0

Adopté à l'unanimité des voix

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 9 février à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 février 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Philippe BIGOTEAU, Hugues BIGÉ, Frédéric ETCHEGARAY, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY.

Absent(s) excusé(s) : Mmes Sophie DELETTRE (pouvoir à M. Paul BAUDRY), Emmanuelle DALLET (pouvoir à M. Philippe BIGOTEAU), Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**Objet : Avenant au protocole d'accord avec
l'association les Centres Musicaux Ruraux
(CMR)**

Monsieur Le Maire explique que la commune est liée par une convention avec les Centres Musicaux Ruraux.

Cette convention prévoit les modalités d'intervention d'un intervenant chargé de l'éducation musicale à l'école.

Le Maire demande l'autorisation de signer le nouvel avenant au protocole d'accord actualisant la tarification au 1^{er} janvier 2018 et fixant le coût annuel pour 1 heure par semaine à 1 907.00€.

Le Conseil Municipal,

- **APRES** avoir entendu les explications de Monsieur Le Maire,
- **APRES** en avoir délibéré,
- **AUTORISE** Monsieur Le maire à signer l'avenant fixant le nouveau tarif de l'heure-année.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Paul BAUDRY.

A handwritten signature in black ink is written over a red circular stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BASSUS-MÉDOC" around the top edge, "R.F." in the center, and "64200" at the bottom. The signature is a cursive script that starts with a large loop on the left and extends to the right.

*Transmis à Monsieur Le Sous-Préfet de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : 13/02/2018*